



CC Pays de Montereau (Siren : 247700107)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Montereau-Fault-Yonne
Arrondissement	Provins
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/04/1974
Date d'effet	23/04/1974

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Marie ALBOUY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	29 avenue du général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77130 MONTEREAU FAULT YONNE
Téléphone	01 60 73 44 00
Fax	01 60 57 24 51
Courriel	
Site internet	www.paysdemontereau.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	43 599
-----------------------------	--------

Densité moyenne 159,69

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Barbey (217700210)	150
77	Blennes (217700350)	565
77	Cannes-Écluse (217700616)	2 503
77	Chevry-en-Sereine (217701150)	533
77	Courcelles-en-Bassée (217701333)	209
77	Diant (217701580)	199
77	Esmans (217701721)	908
77	Forges (217701945)	485
77	La Brosse-Montceaux (217700541)	785
77	La Grande-Paroisse (217702109)	2 821
77	Laval-en-Brie (217702455)	452
77	Marolles-sur-Seine (217702794)	1 781
77	Misy-sur-Yonne (217702935)	989
77	Montereau-Fault-Yonne (217703057)	20 400
77	Montmachoux (217703131)	248
77	Noisy-Rudignon (217703388)	618
77	Saint-Germain-Laval (217704097)	2 863
77	Salins (217704394)	1 123
77	Thoury-Férottes (217704659)	683
77	Varennes-sur-Seine (217704824)	3 532
77	Voulx (217705318)	1 752

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Création, gestion et entretien des moyens de production, de transport, de stockage et distribution d'eau potable. La CC est habilitée à procéder à la vente d'eau pour des communes non membres.</i>
- Assainissement collectif <i>Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux usées / Création et entretien des réseaux collectifs de collecte et des installations de traitement des eaux pluviales.</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Études générales d'aménagement portant sur l'ensemble du territoire communautaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales de proximité / Soutien aux organismes contribuant à la création, au maintien et au développement de l'activité économique / <i>Création, acquisition, aménagement, gestion d'immobilier d'entreprises.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Élaboration, mise en œuvre et suivi de documents stratégiques de planification et d'aménagement durable, tels que le SCOT.</i>
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières <i>Acquisition et gestion de réserves foncières permettant la création de nouvelles zones d'aménagement ou d'activités.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voies et dépendances classées dans le domaine public des communes membres et ouvertes à la circulation des véhicules motorisés / Création, aménagement et entretien à titre conservatoire des voies vertes telles que définies par l'article R110-2 du code de la route : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers / Les dépendances desdites voiries sont les suivantes : la chaussée ; les trottoirs, bordures, caniveaux ; les accotements ; les talus, les parapets, murs de soutènement et ouvrages d'art, dès lors qu'ils sont nécessaires au soutien ou à la protection de la chaussée ; les glissières de sécurité ; les pistes cyclables ; les potelets et barrières nécessaires à la mise en accessibilité des arrêts de bus, passages piétons et carrefours. NE RELÈVE PAS DE LA COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE : la fourniture, la pose, les aménagements rendus nécessaires et l'entretien du mobilier urbain, c'est-à-dire l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité tels que mobilier de repos (banc, siège, table...), objets contribuant à la propreté de la ville (poubelles, sanitaires publics...), équipements d'éclairage public (réverbères, candélabres...), matériel d'information et de communication (kiosques à journaux, mâts et colonnes porte-affiches, plaques de rues, affichage d'informations municipales, tables d'orientation...), jeux pour enfants, objets utiles à la circulation des véhicules (signalisation électriques lumineuses, potelets, barrières, bornes, horodateurs, range-vélos...), objets contribuant à l'amélioration du cadre de vie (grilles, tuteurs et corsets d'arbres, jardinières, barrières de police, abris destinés aux usagers des transports en commun...)... ; le nettoyage, le déneigement ; la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts (massifs, accotements, talus...) ; l'aménagement et l'entretien des chemins ruraux.</i>
- Signalisation <i>Les dépendances desdites voiries sont les suivantes : les dispositifs de signalisation horizontale et verticale (y compris le panneau d'entrée de ville).</i>
- Parcs de stationnement <i>Création, aménagement et entretien des emplacements de stationnement sur la chaussée, accessibles librement, ouverts, gratuits et classés dans le domaine public des communes membres / Création, aménagement et entretien d'aires de stationnement gratuites, accessibles librement et situées hors de la voie publique mais immédiatement desservie par elle, aménagée par un traitement de surface à l'exclusion de toute construction en souterrain ou en élévation d'une part, et de toute obligation d'aménagement de places de stationnement liée à la construction ou l'extension d'un équipement public d'autre part.</i>

Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du patrimoine naturel, bâti, historique (Parc historique) et culturel / Promotion des itinéraires de randonnée / Création et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal / Commercialisation de prestations et de produits touristiques.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Élaboration, mise en œuvre et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH).</i>
- Politique du logement social <i>Rattachement de l'OPH Confluence Habitat à compter du 1er janvier 2017.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Opérations d'amélioration de l'habitat privé, notamment OPAH, PIG ou toute autre procédure contractuelle, notamment en faveur des ménages modestes / Création et gestion d'un espace info énergie.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMF études et programmation pour la révision du SCOT de Seine et Loing (257704445)	SM fermé	83 456
77	Syndicat de la région de Montereau Fault Yonne pour le traitement des ordures ménagères (SIRMOTOM) (257701748)	SM fermé	55 838
77	SM des 4 vallées de la Brie (200078046)	SM fermé	145 038
77	SMF aménagement et entretien du ru de l'Etang (257705269)	SM fermé	5 695
77	SMF des rus du Val de Seine (257701615)	SM fermé	5 534
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 058 557
77	SM d'adduction d'eau de la région de Châtenay-sur-Seine (257700518)	SM fermé	1 581
77	SM d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence (200078137)	SM fermé	55 169
45	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau sur le bassin versant du Loing (200087005)	SM fermé	557 398

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)